

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'administration	
Date de réception	Dossier complet le 66/08/2016	FOS 316PO 178

1. Intitulé du projet

Création d'un lotissement de 21 lots sur la commune de LORGUES.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire 2.1 Personne physique Nom Prénom 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL Présence

Nom, prénom et qualité de la personne

nom, prenom et qualifé de la personne habilitée à représenter la personne morale

5 0 2 5 9 6 6 8 7 0 0 0 6 6 Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51°b) Défrichement ayant pour objet des opérations d'urbanisation ou d'implantation industrielle ou d'exploitation de matériaux.	Projet de lotissement de 21 lots de terrains à bâtir sur les parcelles section H n°976 à 979. Surface à défricher = 26431m² Somme des surfaces de plancher à réaliser = 4200 m²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

RCS / SIRET

Le projet de lotissement consiste en la création d'un lotissement de 21 lots destinés à l'habitation. Ces lots sont desservis depuis un chemin public par une voie de 5 mètres de largeur. Cette voie se termine en impasse et par une aire de retournement.

4.2 Objectifs du projet L'ensemble des lots sera à usage d'habitation. 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation Première phase : Défrichement et abattage des arbres sur l'emprise de la voirie et des réseaux. Deuxième phase : Réalisation des réseaux et de la voirie. Troisième phase : Défrichement des lots. Surface totale à défricher = 26431m²

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Réalisation de la voie de lotissement.
- Constructions des habitations.
- Somme des surfaces de plancher à réaliser = 4200 m²

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) admin La décision de l'autorité administra dossier(s) d'autorisation(s).	istrative(s) d'autorisation le projet ative de l'Etat compétente en r	a-t-il été ou sera-t matière d'environ	-il soumis ? nement devra êtr	re jointe au(x)
Autorisation de défrichement				
Permis d'aménager				
Permis de construire				
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu	ure d'autorisation ce formulaire est	rempli		
Autorisation de défrichement				
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	projet et superficie globale (assiette)	de l'opération - pré	ciser les unités de m	esure utilisées
Grande	eurs caractéristiques		Vale	ur
Création d'un lotissement sur u et 21 lots, sur les parcelles sec La superficie du lotissement : 2 Dont 1231 m² de voirie		e voirie	21 lots de 1200r	n² chacun
4.6 Localisation du projet				
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 6 ° 34	82 " 20 Lat45	8 <u>4</u> 8 <u>7† 4</u> 4
Lieudit "Saint Lai" Route de Carces 83510 LORGUES Parcelles Section H n°976 à 979	Pour les rubriques 5° a), 6° b) e Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	Long ° '	8° a) et b), 32° ; 41' " Lat ° " Lat °	
 4.7 S'agit-il d'une modification/extens 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été e 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un prograssi oui, de quels projets se compose 	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étu autorisé ? mme de travaux ?		Oui Oui Oui	Non X Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.	Sensibil	lité env	rironnementale de la zone d'implantation envisagée						
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des s	ols sur l	e lieu c	de votre projet ?						
Les parcelles sont actuellement composées de buissons et de pins.									
			tbanisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?						
règlements applicables à	d'approbation: Précisez le ou les règlements applicables à Les parcelles concernées se situent en zone INB								
Pour les rubriaues 33° à 37°, le	e ou les	docur	ments ont-ils fait l'objet d'une évaluation						
environnementale?			Col						
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivan: http://www.developpement-	t, parto	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet						
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?						
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X							
en zone de montagne ?		X							
sur le territoire d'une commune littorale ?		X							
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?		X							
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas									

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?	X		P.P.R. INONDATION APPROUVE
si oui, est-il prescrit ou approuvé?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?			Ne sais pas
dans un site inscrit ou classé?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		x	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		La création de 21 lots et d'une voirie engendrera un déplacement de la faune sur les abords du projet et une suppression de la flore sur l'emprise du lotissement. La continuité écologique n'est quant à elle pas impactée. L'impact écologique potentiel est faible.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		La consommation d'un espace naturel est inévitable. Les surfaces actuelles composées de buissons et de pins seront consommées. L'importance de ces travaux est faible ainsi que l'impact écologique.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	X	RD n°562 classée en catégorie 4 du classement sonore des infrastructures de transports terrestres. Largeur 30 mètres
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	

biores aci	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		La réalisation d'un lotissement avec les surfaces imperméabilisées générées, engendrera la mise en place d'un stockage d'eau avant rejet dans le milieu naturel.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	

6.2 Les in	cidences o	du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui	Non	X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les inc	cidences d	du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non	
Oui	Non	Si oui, decrivez lesqueis .
		7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard qu'il devro	d du formul ait en être d	laire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou dispensé ? Expliquez pourquoi.
le ne	ence qu'un	ne étude au cas par cas n'est pas nécessaire, puisque le projet se situe dans une zone
où l'u	ırbanisatio	n est appelée à se développer.
La pr	roximité d'e	espaces naturels voisins permettre un déplacement de la faune vers ces espaces.

	8. Annexes	
8	3.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	Х
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	х
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
8	3.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire	
	veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le parties auxquelles elles se rattachent	∋s
	Objet	
	-Pièce n°3 Règlement du POS -Extrait du plan du POS -Annexe 1 informations relatives au maître d'ouvrage -Plan de situation -Photographies	
	-Classement sonore des infrastructures de transports terretres -Etat d'avancement des PPR Mouvement de terrain -Etat d'avancement des PPR technologiques -Etat d'avancement des PPR inondationtion du Var	
	-Etat d'avancement des PPRIF dans le VAR -Renseignement SPDC	
	9. Engagement et signature	
Je	e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
	Fait à LE MUY le, 23 Août 2016	
	Signature	

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;

Χ

Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);

Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;

X

Un plan du projet <u>ou</u>, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;

Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos

5 aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

LE MUY

le. 23 Août 2016

Signature

Présence

Aménagement Foncier Concerté

410 avenue Janvier Passero, A11

06210 MANDELIEU

www.presence-terrain.com

RCS Cannes 502 596 687 00066 - APE 4110A